



IMPACT DU CONCLAVE SUR LES RETRAITES: UN RACKET DE 75 MILLIARDS € EN 10 ANS!

« Par souci d'équité entre les générations, nous* proposons de faire participer les retraités au redressement financier du système de retraite de manière progressive ».

Nous : MEDEF, CGPME, CFDT, CFE, CFTC co-auteurs du projet de relevé de conclusion du 23 juin 2025.

Derrière cette phrase tirée de la pure langue de bois, l'impact de la cure d'austérité infligée aux retraités est sévère et se chiffre à **6,1 Milliards d'€ à l'horizon 2030**, Le déficit de 2030 calculé par la Cour des Comptes serait comblé par la baisse des retraites... Ce n'est plus une mesure d'équité, mais une purge ! Jugez-en vous-même !

Dès 2026 : un coefficient de -0,8% sera soustrait de la revalorisation des pensions au 1^{er} janvier 2026 (exemple : si la formule donne +2%, la revalorisation sera rabotée à 1,2%) soit 2 milliards d'économie par an.

Entre 2027 et 2030 : le coefficient de minoration passe de 0,8 à 0,4% pour quatre années consécutives !

Ces mesures continuent à produire leurs effets au-delà de 2030. Sur 10 ans, ce serait 50 milliards d'économies qui seraient faites sur le dos des retraité-es.

Mais le conclave ne s'arrête pas là, il pousse plus loin encore avec la proposition d'une hausse des taux de CSG (l'impôt social) des retraités :

- Alignement des taux des retraités sur celui des actifs, passage de 8,3 à 9,2% : gain prévu 1,4 Milliard d'€ par an
- Relèvement du taux médian de 6,6 à 7,5%, gain prévu : 1,1 Milliard d'€ par an.

Soit 25 milliards sur 10 ans.

Impact dans les IEG :

- Passage de 8,3 à 9,2% de la CSG : 68,1% des pensionnés de droit direct et 36,6% des pensions de droits dérivés (dont réversion) soit au total 107 000 retraités touchés.
- Passage de 6,6 à 7,5% de la CSG : 25,2% des pensionnés de droit direct et 32% des droits dérivés, soit au total 46 800 retraités touchés

R
E
T
R
A
I
T
E

Au total, 87% des retraités des IEG seraient frappés d'une mesure de relèvement de l'impôt social CSG dès 2026.

Les syndicats CFDT, CFE-CC et CFTC font le travail du pouvoir politique avec beaucoup de zèle, ils assènt à la représentation nationale devant le Parlement un programme de régression sociale pour dix ans. Macron et Bayrou peuvent pavoiser, et le MEDEF qui a imposé son cahier revendicatif sort victorieux sur toute la ligne. Et le grand écart de certains syndicats qui étaient dans les rues au premier semestre 2023 ressemble à une bérézina sociale.

Derrière les mesurettees incluses dans le relevé de conclusion, se camoufle la volonté de transformer radicalement notre système de retraite, comme le voulait le MEDEF et la CFDT avec la perspective d'un système de retraite par points calqué sur l'AGIRC-ARRCO et qui enterrerait définitivement notre modèle de retraite par répartition à cotisations et prestations définies. Il en serait fini des régimes spéciaux ! La gouvernance serait partagée entre les acteurs du conclave sur les cendres du système actuel.

Et enfin, le spectre de la capitalisation a traversé les discussions du conclave avec la mise en place « d'un régime obligatoire supplémentaire aux régimes existants », c'est la reprise des propositions de la droite libérale et des syndicats patronaux. Basculer une partie du financement des retraites vers la Bourse, l'eldorado !

Pour la CGT qui a refusé de se prêter à des discussions (à huis clos) qui visaient à aggraver la réforme Macron-Borne de 2023, la quasi-totalité du relevé de conclusion est de nature à aller plus loin dans le recul social, à préparer une cure d'austérité de dix ans et à faire les poches des salariés et des retraités pour combler les déficits publics. Le tapis rouge a été étalé devant le MEDEF qui sort par le haut de ce lamentable épisode du conclave avec une préservation des exonérations de cotisations sociales (90 Milliards par an), avec l'assurance que rien ne sera fait sur la reconnaissance de la pénibilité et que les dividendes vont couler à flux continu dans les goulottes de la Bourse.

DEPUIS PLUS DE DIX ANS, PLUSIEURS ORGANISATIONS DE RETRAITÉS ONT PRIS DES INITIATIVES POUR CONSOLIDER LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS. IL FAUDRA EXPLIQUER COMMENT CERTAINES ONT PU SE FOURVOYER DANS LE TRAQUENARD IMPOSÉ PAR BAYROU ET LE MEDEF, ET CONTRIBUER À L'ÉCRITURE D'UN DOCUMENT QUI PRÉVOIT UNE SAIGNÉE DES RETRAITÉS DE 75 MILLIARDS D'€ EN 10 ANS (50 MDS € DE SOUS INDEXATION ET 25 MDS € DE CSG).